

Questions orales

La seule explication que je puisse trouver, c'est que le Conseil veut faire preuve de compétence et bien documenter son travail.

Au lieu de faire comme les députés de l'opposition font si souvent, je veux être certain de l'exactitude des faits avant de faire des déclarations officielles. Je ne peux que féliciter un conseil consultatif indépendant du gouvernement qui fait preuve du sens des responsabilités et d'objectivité. Je ne vois rien de répréhensible à cela, et je suis étonné que le député s'en formalise.

* * *

LE BILINGUISME**LE RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'UNITÉ CANADIENNE**

L'hon. James Richardson (Winnipeg-Sud): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Comme on entend dire un peu partout que le groupe de travail de l'unité canadienne en est arrivé à la conclusion que la politique gouvernementale de bilinguisme suscite des dissensions et est inapplicable, le ministre accepterait-il maintenant de retarder la reformulation du bill tendant à amender la constitution, l'ex-bill C-60, au moins jusqu'à ce que le groupe de travail Pepin-Robarts ait présenté son rapport au public et au gouvernement?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, ces prétendues nouvelles ne sont que des rumeurs sans fondement. Un des coprésidents du groupe de travail a dit qu'il s'abstenait de tout commentaire, et que le rapport parlerait par lui-même. Nous nous en félicitons. Nous avons bon espoir au contraire que ce rapport sera favorable au gouvernement. Je n'ai pas de garantie en ce sens, bien sûr, mais je pense que pour un journaliste, il n'est pas sérieux de monter en épingle une pareille rumeur qui ne repose sur rien.

Pour le gouvernement, l'égalité linguistique est à la base de l'unité nationale. Nous en avons fait le sujet central de trois élections.

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Et cette politique est appuyée par tous les partis représentés à la Chambre. Il serait très étonnant qu'un groupe de travail s'en prenne à une politique acceptée par tous les partis représentés à la Chambre.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Et Horner?

M. Trudeau: A moins que les conservateurs ne décident maintenant de laisser tomber cette politique. Mais alors nous sommes prêts à en faire le sujet central de quatrièmes élections.

Des voix: Bravo!

M. Paproski: Cela nous plairait bien.

M. Lawrence: Nous allons tout essayer pour vous traîner aux bureaux de scrutin.

M. Richardson: Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au premier ministre. Le premier ministre semble dire qu'il n'a pas de preuves et que ces nouvelles sont

sans fondement. J'ai à mon bureau la preuve de ce que j'avance.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: La question.

M. Richardson: Je reçois chaque jour 400 ou 500 lettres provenant de toutes les provinces, qui indiquent . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. Je prie le député de poser sa question supplémentaire.

M. Richardson: Bref, voici ma question: est-ce que devant ces preuves, le premier ministre va écouter l'opinion publique? Est-ce qu'il va modifier et réexaminer son intention de constitutionaliser les droits linguistiques et sa conception de l'égalité linguistique?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je répète que je sais qu'un certain nombre de Canadiens ne sont pas d'accord sur cette politique et je l'admets, et je pense que le député est un de ceux-là. Tout ce que je puis dire, c'est que cela a été notre politique en 1968, en 1972 et 1974, et que ce sera notre politique aux prochaines élections. Je ne pense pas qu'il y ait un seul parti pour combattre le principe de l'égalité linguistique au Canada.

Des voix: Bravo!

M. Paproski: Et Horner?

M. Hees: Jack dit qu'il le combattrait.

* * *

● (1452)

L'ENVIRONNEMENT**LA POLLUTION DES GRANDS LACS**

M. F. A. Philbrook (Halton): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État (environnement) et concerne la pollution par les déchets phosphoreux déversés dans les Grands lacs et la production excessive d'algues et de plantes.

La semaine dernière, le conseiller technique du ministère ontarien de l'Environnement, M. William Steggle, a déclaré que «certains États et villes américains, notamment deux ou trois États peuplés—l'Ohio, la Pennsylvanie et l'Illinois—continuent de polluer les Grands lacs parce qu'aux États-Unis, aucune loi ne régit la quantité de phosphore qu'il est permis de déverser dans les cours d'eau, alors que les contrôles semblent être bien appliqués au Canada.»

Le ministre fera-t-il des démarches pour persuader nos voisins du Sud d'appliquer des mesures de contrôle plus rigoureuses afin de résoudre ce problème?

L'hon. Len Marchand (ministre d'État (environnement)): Monsieur l'Orateur, depuis la signature de l'Accord sur le contrôle de la qualité de l'eau des Grands lacs, 99 p. 100 de la population du côté canadien des Grands lacs bénéficient d'installations satisfaisantes de traitement des eaux usées. Du côté des États-Unis, 65 p. 100 de la population bénéficient des mêmes services, contre 5 p. 100 seulement de la population au moment de la conclusion de l'Accord. De véritables progrès sont donc accomplis dans ce domaine.